



Project de vie Résidence Nuance



Table des matieres

1.	introduction
1.1.	objectif du projet de vie
1.2.	informations generales
2.	presentation de la maison de vie, de repos et de soins
3.	philosophie de notre maison
3.1.	nos valeurs
3.2.	notre mission
3.3.	notre equipe
3.3.1.	l'accueil et l'equipe administrative
3.3.2.	l'equipe soignante
3.3.3.	l'equipe paramedicale
3.3.4.	l'equipe d'entretien
3.3.5.	l'equipe de cuisine
3.3.6.	l'equipe logistique
3.3.7.	la direction
4.	notre vision
4.1.	la vie sociale et communautaire
4.1.1.	la participation des aines a la vie de la maison de repos
4.1.2.	le respect de la diversite
4.1.3.	les relations avec les familles e les proches des habitants
4.1.4.	l'approche montessori
4.2.	les soins de sante
4.3.	l'environnement et la qualite de vie
4.3.1.	l'infrastructure et les installations
4.3.2.	l'accompagnement pluridisciplinaire des habitants
4.3.3.	l'alimentation et le plaisir de manger
4.3.4.	vision de la contention
4.4.	l'accompagnement et l'inclusion
4.4.1.	residents souffrant de troubles cognitifs
4.4.2.	residents de moins de 60 ans
4.4.3.	prise en charge de pathologies specifiques
4.5.	la fin de vie
4.5.1.	pspa
4.5.2.	soins palliatifs

1. Introduction

1.1 Objectif du projet de vie

Vieillir en restant en bonne santé et autonome est l'espoir de chacun. C'est heureusement une réalité pour bon nombre d'ainés, qui seront sans doute toutefois tôt ou tard confrontés à un besoin d'accompagnement et/ou de soins.

À la Résidence Nuance, nous sommes là pour vous accompagner au quotidien lorsque votre santé le nécessite, ou tout simplement parce que vous souhaitez habiter un lieu qui propose davantage d'entourage qu'à domicile.

La Maison de Repos Nuance est une maison de repos et de soins offrant à ses habitants un environnement de vie adapté aux besoins de chacun, dans un cadre chaleureux et une atmosphère conviviale, permettant à Nuance de proposer, non pas une « machine médicale », mais un lieu de vie agréable où il y a de « l'espace pour les soins », dans une structure professionnelle et adaptée.

La vie au sein de la maison de repos s'articule autour de son projet de vie, que nous avons l'honneur de vous présenter.

1.2 Informations générales

La Résidence Nuance est une maison de repos et de soins d'une capacité de 121 lits répartis sur 5 étages. Située en plein cœur de Forest, dans une rue calme, la Résidence Nuance profite de divers services de proximité tels que : petite épicerie, cabinet dentisterie, restaurants, ...

La Résidence est facilement accessible via divers transports :

- En voiture
- En train
 - Gare de Forest-Est/ Gare du midi
- En transports en commun :
 - Arrêt Bervoets (lignes 50, 52, 54,74)
 - Arrêt Châtaignes (lignes T82, T97)

2. Présentation de la maison de vie, de repos et de soins

Les habitants, les travailleurs, les bénévoles et les visiteurs de Nuance partagent leur espace chaque jour et créent un rythme de vie collective. La communauté qui en résulte est une communauté de vie et de soins où l'accent est mis sur la vie et non pas uniquement sur les soins.

Les habitants développent des amitiés, des relations sociales, s'entourent des autres résidents et des proches de ceux-ci pour former une communauté de vie. Y contribuent, les activités organisées, où les facultés de chacun sont au cœur de ce qui est proposé, des moments de rencontre, de partage, où les habitants, le personnel et les familles peuvent se découvrir et vivre un moment en dehors des préoccupations quotidiennes liées aux soins. Il s'agit d'autant d'instantanés où les proches des habitants peuvent entrevoir la maison sous un autre angle, et nouer des relations avec les autres familles, et les autres habitants.

Notre but est de fournir un bien-être physique et psychosocial satisfaisant aux habitants par de l'attention et des soins appropriés. L'habitant est sollicité le plus possible en tenant toujours compte de ses possibilités de soins personnels.

3. Philosophie de notre maison

3.1. Nos valeurs

- **Respect de la dignité :** Respecter l'habitant dans son individualité, en tenant compte de ses besoins, de ses choix et de ses préférences.
- **Bienvieillance et empathie :** Prendre soin des habitants avec une attitude chaleureuse, humaine et attentionnée.
- **Professionnalisme :** Garantir des soins de qualité grâce à un personnel formé et compétent, toujours dans le respect des normes et des bonnes pratiques.
- **Solidarité et écoute :** Être à l'écoute des habitants et de leurs proches, tout en favorisant la communication et l'échange.
- **Équité :** Traiter tous les habitants de manière égale, sans distinction d'origine, de croyance, ou de condition sociale.
- **Respect des droits :** Veiller à ce que les droits des habitants soient respectés, notamment en matière de liberté, de confidentialité et de vie privée.

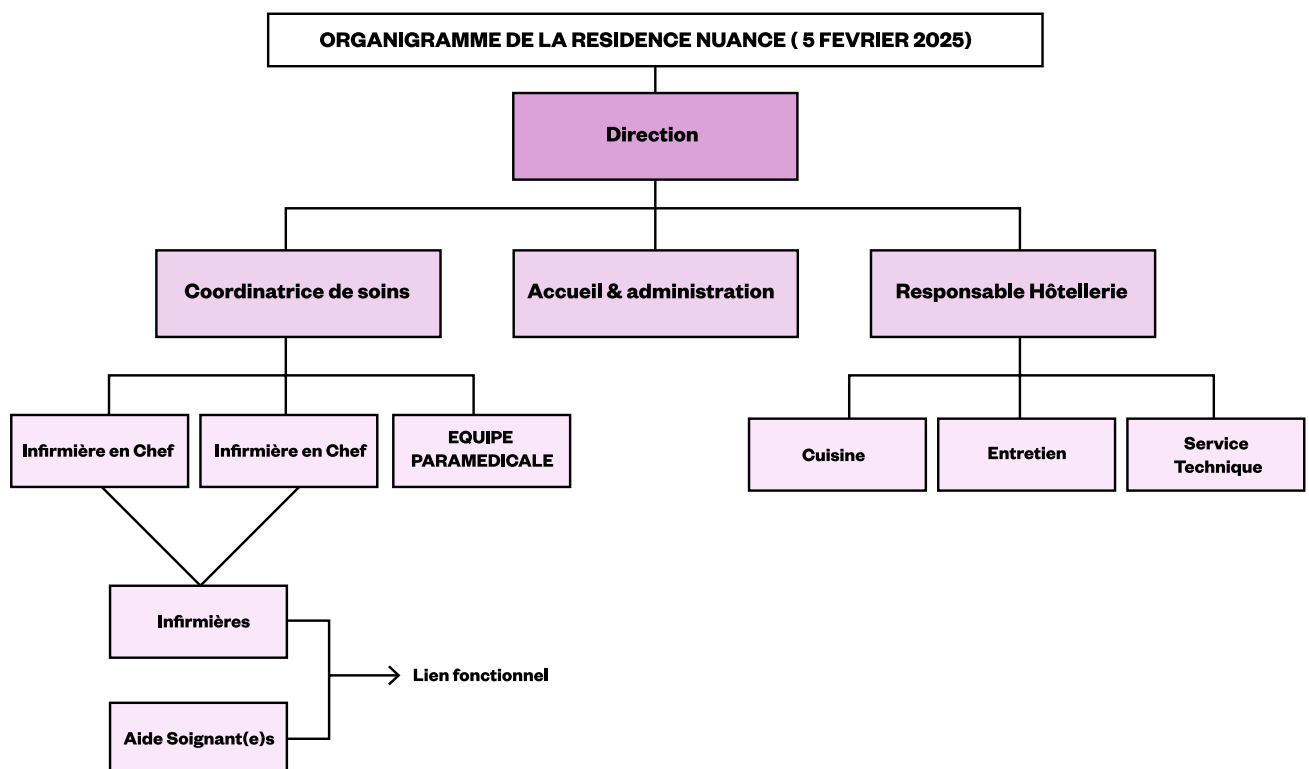
Ces missions et valeurs guident les actions de notre maison de repos afin de garantir la qualité de vie des habitants et de les accompagner dans leurs besoins spécifiques avec respect et humanité.

3.2. Notre mission

Au sein de la Résidence Nuance, l'ensemble de l'équipe travaille de façon multidisciplinaire afin de répondre aux missions suivantes :

- **Prendre en charge les habitants** : Fournir des soins de qualité aux habitants ou en situation de dépendance, en garantissant leur sécurité et leur confort au quotidien.
- **Favoriser l'autonomie** : Encourager les habitants à maintenir leur indépendance autant que possible, en leur offrant un cadre adapté et des activités stimulant leur autonomie.
- **Offrir un suivi médical** : Assurer un suivi médical régulier, en collaboration avec des professionnels de santé, pour répondre aux besoins médicaux des habitants.
- **Proposer des activités adaptées** : Organiser des activités loisirs, culturelles et sociales qui favorisent l'inclusion et l'épanouissement personnel des habitants.
- **Créer un environnement chaleureux** : Favoriser un cadre de vie agréable, où les habitants se sentent chez eux, en étant entourés de professionnels qualifiés et bienveillants
- **Accompagner les familles** : Soutenir les familles des habitants en leur fournissant des informations régulières et en étant à l'écoute de leurs préoccupations.

3.3. Notre équipe



Sans oublier notre médecin coordinateur, le Dr Dussart Sophie.

3.3.1. L'accueil et l'équipe administrative

Notre équipe administrative est composée d'une hôtesse d'accueil ainsi que d'une responsable administrative. C'est avec grand plaisir que l'équipe administrative répondra à vos diverses questions et vous aidera dans les démarches administratives.

3.3.2. L'équipe soignante

Notre équipe soignante est composée de divers infirmiers et aides-soignants qui accompagneront votre proche dans les différents soins du quotidien.

Nos soignants sont constamment formés afin de fournir les soins les plus adaptés à nos habitants.

3.3.3. L'équipe paramédicale

Notre équipe paramédicale est composée de :

- Kinésithérapeutes
- Ergothérapeutes
- Educateurs

Ces différentes fonctions permettent une réflexion pluridisciplinaire autour de nos habitants, afin d'améliorer constamment leur bien-être physique et psychologique.

Ceux-ci proposeront des activités collectives et individuelles en fonction des besoins de chaque habitant.

3.3.4. L'équipe d'entretien

Indispensable au bon fonctionnement de la Résidence Nuance, l'équipe d'entretien s'occupera de l'entretien des chambres de vos proches afin que nos habitants n'aient pas à se soucier des tâches ménagères du quotidien.

3.3.5. L'équipe de cuisine

L'équipe de cuisine concoctera de bons petits sur base d'aliments frais et variés en fonction des saisons.

Celle-ci tiendra compte au mieux des demandes particulières, textures modifiées ou convictions philosophiques de chaque habitant, afin que l'alimentation reste un plaisir.

3.3.6. L'équipe logistique

L'équipe logistique s'occupera la qualité de l'infrastructure afin de maintenir le confort dans les différents espaces de vie de nos habitants.

3.3.7. La direction

La direction veillera au bon fonctionnement de la Résidence Nuance afin de garantir le bien-être physique et psychologique tant des habitants que des membres du personnel.

La direction est à votre disposition sur rendez-vous si une situation le nécessite.

3.4. Nos prestataires de soins et de services

Au sein de la Résidence Nuance vous pouvez bénéficier de divers services tel que :

- La cafétéria située au rez-de-chaussée ouverte tous les jours de 15h à 17h
- Le salon de coiffure au rez-de-chaussée (2x/semaine)
- La pédicure à la demande (1x/semaine)
- Les médecins à la demande
- Les kinésithérapeutes
- Le médecin coordinateur (2x/semaine)

4. Notre vision

4.1. La vie sociale et communautaire

Nous nous efforçons de faire de Nuance « un agréable chez-soi », où chaque habitant, qu'il nécessite beaucoup d'aide ou qu'il soit plus autonome, se sente entouré de respect et bénéficie de soins de qualité. Cette approche se traduit par un planning d'activités élaboré en fonction des demandes et des centres d'intérêt des résidents. Nous leur proposons ainsi de participer aux tâches quotidiennes, en tenant compte de leurs capacités et de leurs envies.

En somme, notre démarche est centrée sur les besoins et les intérêts des habitants. Nous mettons un point d'honneur à favoriser leur engagement et leur autonomie, tout en soulignant l'importance de l'ouverture vers le quartier, qui leur permet de s'intégrer pleinement dans la vie locale. Cette dynamique de participation et d'engagement contribue non seulement au bien-être des résidents, mais crée également des liens précieux entre eux, le personnel et la communauté environnante.

Les **activités internes** sont organisées quotidiennement, avec une variété chaque jour, afin de maximiser la diversité. Elles sont regroupées par thèmes, tels que les jeux de mémoire, qui peuvent inclure des quiz, des exercices de réflexion ou des jeux cognitifs, ainsi que les jeux moteurs, comme le bowling ou les parcours d'obstacles. Ces deux exemples de thèmes montrent comment la diversité des activités permet de stimuler différents aspects cognitifs, moteurs et sociaux des participants, tout en maintenant leur intérêt tout au long de la semaine.

Le but est d'élaborer un planning mensuel d'activités internes diversifiées pour éviter la routine et répondre aux attentes des habitants. Ce planning est évalué lors des conseils participatifs et intègre également les suggestions proposées en dehors de ces conseils. Il s'agit en effet de proposer des activités qui maintiennent et renforcent le lien social entre les habitants, tout en s'assurant que les activités répondent aux besoins variés des habitants pour favoriser leur bien-être et leur satisfaction.

Les activités externes, quant à elles, sont organisées :

- D'une part, au sein de la Résidence grâce à des collaborations avec des organismes externes, telles que des activités intergénérationnelles, la vidéothèque, ou encore des séances individuelles animées par une artiste chanteuse, etc. Ces collaborations permettent de créer des moments d'échange et de stimulation culturelle pour les habitants.
- D'autre part, nos habitants ont accès, chaque semaine, aux activités variées proposées par deux ASBL situées

à proximité de la résidence, favorisant ainsi leur intégration dans la vie locale et le maintien de liens sociaux extérieurs.

- Enfin, des sorties mensuelles sont également organisées, offrant à nos habitants l'opportunité de découvrir de nouveaux lieux ou de participer à des événements culturels, ce qui contribue à renforcer leur bien-être et à rompre la routine.

De plus, trois grandes fêtes sont organisées chaque année, auxquelles les familles sont conviées. Ces événements permettent de renforcer les liens entre les résidents, le personnel et les autres habitants.

4.1.1. La participation des aînées à la vie de la maison de repos

Dans cette dynamique de participation et d'engagement, il est également crucial de considérer le rôle du conseil participatif, qui permet aux habitants de s'impliquer activement dans la prise de décision concernant leur environnement et leurs activités.

Tous les habitants, ainsi que leurs membres de la famille, aidants et amis, sont donc invités bimensuellement à assister au conseil participatif. La réunion est organisée et animée par le(s) coordinateur(s) de la vie sociale(s) et communautaire(s). Sont également présents les membres de l'équipe de soins, le personnel paramédical, des collaborateurs de la cuisine, ainsi que la direction. Pour les habitants dans l'incapacité de s'exprimer, leurs proches peuvent les représenter.

Pendant ces conseils, les habitants peuvent faire des suggestions, communiquer leur appréciation ou formuler certaines plaintes. L'ordre du jour est communiqué aux habitants 2 semaines avant la date du conseil participatif et à leurs représentant.

Après le conseil, le Procès-Verbal est affiché et tenu à dispositions aux habitants et leurs représentants. Ils y seront également informés d'éventuels changements au sein de la résidence et des activités prévues dans les prochaines semaines.

De plus, il y a également les groupes de thématiques restreint où les habitants peuvent s'exprimer et celui-ci sera présenter au conseil participatif. Enfin, il y a bien sûr toujours possibilité de discuter de manière informelle ou sur rendez-vous de certains sentiments ou situations ou de faire des suggestions.

4.1.2. Le respect et la diversité

Le respect et la diversité sont des valeurs fondamentales dans une maison de repos et de soins. Chaque habitant, avec son histoire, ses croyances et ses besoins spécifiques, doit être traité avec dignité. La diversité, qu'elle soit culturelle, religieuse, sociale ou individuelle, enrichit la communauté et favorise un environnement inclusif.

Le respect des différences crée un cadre où chacun se sent accepté et valorisé. Les soignants offrent des soins personnalisés, en tenant compte des particularités de chaque résident et en garantissant une écoute attentive.

Les résidents peuvent exprimer leurs choix de vie, assurés que leurs droits sont protégés.

Les interactions entre résidents, personnel et familles se basent sur la tolérance et la compréhension, faisant de la diversité une source de convivialité et de solidarité. Ainsi, chaque résident peut s'épanouir dans un environnement respectueux et bienveillant.

4.1.3. Les relations avec les familles et les proches des habitants

L'esprit communautaire se traduit également par l'implication des proches des habitants à la vie de la maison. La Résidence organise ainsi, en plus des activités où les facultés de chacun sont au cœur de ce qui est proposé, des moments de rencontre, de partage, où les habitants, le personnel et les familles peuvent se découvrir et vivre un

moment en dehors des préoccupations quotidiennes liées aux soins. Il s'agit d'autant d'instantanés où les proches des habitants peuvent entrevoir la maison sous un autre angle, et nouer des relations avec les autres familles, et les autres habitants.

L'esprit de communauté se traduit aussi par une écoute et une disponibilité à l'égard des proches, pour lesquels la porte est toujours ouverte, tant de la part de l'équipe hôtelière, que de la part de l'équipe soignante ou de la direction. La bonne communication avec les proches est une préoccupation constante. Des familles qui sont, autant que faire se peut et dans le respect de la vie privée de l'habitant, informées, concertées, impliquées dans

4.1.4. L'approche Montessori

A la résidence Nuance, nous avons décidé de mettre en place un **projet Montessori** qui s'inscrit dans une approche humaniste et respectueuse de la dignité des habitants, notamment celles atteintes de troubles cognitifs.

La méthode Montessori, développée à l'origine pour les enfants, a été adaptée aux personnes âgées.

Le principe de cette méthode est :

- **Respect de la personne** et de ses capacités restantes.
- **Valorisation de l'autonomie** : permettre à chacun de faire "avec", plutôt que de faire "à la place".
- **Stimulation cognitive et sensorielle** : par le biais d'activités structurées, accessibles et significatives.
- **Répétition et structure** : sécurisantes pour les personnes atteintes de démence.
- **Ambiance bienveillante** : le rôle de l'environnement est essentiel.

Cette méthode, a pour **objectif**, d'améliorer la qualité de vie des résidents en stimulant leurs capacités cognitives, sensorielles et sociales tout en renforçant leur sentiment d'utilité.

4.2. Les soins de santé

Au sein du groupe Anima, la planification et l'amélioration continue de la qualité des soins et des services prestés font l'objet d'une attention systématique et structurée. Des procédures, des instructions et des formations standardisées contribuent à garantir la qualité des soins. Tous les trimestres, les données de 8 indicateurs de résultats des soins (KPI) sont collectées et communiquées au conseil d'administration, ainsi qu'aux directeurs opérationnels et à leurs directeurs respectifs. Ces résultats KPI ont une fonction de signalisation importante et nous aident à remettre en question nos processus de manière critique. Grâce à un système d'auto-évaluation, des mesures préventives et correctives sont prises.

Ces indicateurs de qualité sont basés sur les mêmes définitions que les indicateurs de qualité de "VIKZ", l'institut de qualité de soins en Flandre, qui permet d'effectuer des benchmarks.

Ces 8 indicateurs sont les suivants :

1. Pourcentage de résidents sans perte de poids involontaire de 5% ou plus en un mois, ayant pour objectif :
 - De prévenir les escarres, l'ostéopénie, la détérioration cognitive, de renforcer l'immunité, d'éviter les hospitalisations.
 - Cet indicateur exclut les résidents en régime hypocalorique, sous traitement diurétique, souffrant de

douleurs chroniques ou en soins palliatifs.

2. Pourcentage de résidents sans perte de poids involontaire de 10% ou plus sur 6 mois, ayant pour objectif :
 - Les motifs ci-dessus, en incluant les pertes de poids moins visibles car plus lentes mais pour autant continues, donc tout aussi préoccupantes.
 - Cet indicateur exclut les résidents en régime hypocalorique, sous traitement diurétique, souffrant de douleurs chroniques ou en soins palliatifs.
3. Pourcentage de résidents ne présentant pas d'escarre de catégorie 2 ou plus survenant dans la maison de repos, ayant pour objectif :
 - De stimuler l'activité, maintenir la mobilité, prévenir la sarcopénie et les chutes, maintenir le plus possible l'indépendance et l'autonomie.
4. Pourcentage de résidents ne faisant pas l'objet d'une mesure de contention physique pendant la journée, ayant pour objectif :
 - De garder de la mobilité pour prévenir les blessures physiques dues aux chutes, maintenir l'autonomie, accroître le bien-être psychologique et l'estime de soi.
5. Pourcentage de résidents ne faisant pas l'objet d'une mesure de contention physique pendant la nuit, ayant pour objectif :
 - De prévenir les blessures physiques dues aux chutes et à la contention, maintenir l'autonomie, accroître le bien-être psychologique et l'estime de soi.
6. Pourcentage de suivis assurés chez les résidents victimes de deux chutes ou plus sur une courte période, ayant pour objectif :
 - D'assurer le suivi individuel de qualité dans la recherche des causes des chutes dans un but de prévention de celles-ci ;
 - D'identifier les risques potentiels et cibler les actions communes pour prévenir les chutes d'un point de vue collectif.
7. Pourcentage de signature des soins planifiés, ayant pour objectif :
 - De vérifier que les soins sont prodigués conformément à leur planification.
8. Pourcentage de signature des médicaments de la fiche de traitement, ayant pour objectif :
 - De vérifier que les médicaments sont administrés conformément à leur prescription.

Après avoir déterminé les indicateurs clés de performance, une analyse interne avec les responsables de l'équipe de soins a lieu au niveau du site. L'objectif est d'identifier les causes racines qui influencent ces résultats. Les processus de soins sont adaptés et des plans d'action sont élaborés en fonction des résultats trimestriels obtenus.

4.3. L'environnement et la qualité de vie

4.3.1. L'infrastructure et les installations

À Nuance, les habitants partagent la vie et l'espace.

La chambre personnelle est l'espace où l'on se sent chez soi et en sécurité. Pour permettre aux habitants de se retrouver entre eux sans forcément devoir inviter l'autre chez soi, il y a plusieurs petits coins tranquilles dans la Résidence, ainsi qu'une salle des familles à disposition des habitants qui souhaiteraient y recevoir leurs proches. Des salons communs sont également à disposition à chaque étage, ainsi qu'un large balcon où il fait bon observer la vue citadine de notre rue forestoise. Le jardin-terrasse et un toit-terrasse adapté pour les personnes ayant

besoin d'un encadrement sécurisé, encouragent l'interaction sociale et permettent de profiter du beau temps, lorsque le capricieux climat belge nous offre une météo agréable.

Le restaurant centralisé au rez-de-chaussée incite également à l'ouverture, aux échanges et au dialogue. Loin d'être une grande salle unique, il est constitué de différents espaces, aux ambiances chaleureuses. Y est d'ailleurs installée une cafétéria, ouverte tous les jours de 15 heures à 17 heures, où il fait bon se retrouver autour d'un verre, voire d'y taper la carte ou de s'y affronter au Scrabble.

Dans le prolongement du restaurant, se trouve notre salle polyvalente, bel espace pour les activités communes. Avec son rétroprojecteur connecté et son installation hi-fi moderne, elle permet de varier les activités, des confections manuelles en atelier créatif aux quizz numériques. Sans compter les parcours psychomoteurs et autres séances de gymnastique collective qui maintiennent la forme physique de nos habitants.

La Résidence dispose également d'une cuisine interne avec tous les équipements requis pour confectionner, chaque jour, sur place, des repas équilibrés, qui s'adaptent aux goûts et traditions des habitants, tout comme aux saisons et aux régimes médicaux spécifiques.

Chaque étage du bâtiment dispose de sa propre infirmerie, ce qui facilite et renforce les échanges entre les habitants et l'équipe soignante. Chaque étage dispose également d'une salle de bain thérapeutique munie d'une baignoire réglable en hauteur, dans laquelle des bains peuvent être donnés aux habitants, en collaboration avec l'équipe soignante et paramédicale.

Les soins paramédicaux comme la kinésithérapie sont quant à eux proposés au rez-de-chaussée, dans un espace équipé spécialement à cette intention. Un salon de coiffure joliment décoré et lumineux vient compléter notre infrastructure.

4.3.2. L'accompagnement pluridisciplinaire des habitants

Tous les habitants, membres de la famille, les aidants, les amis sont invités trimestriellement à assister au conseil participatif. La réunion est présidée par l'équipe d'animation.

Peuvent être présents, les membres de l'équipe de soins, le service paramédical, collaborateurs de la cuisine ou la direction.

Pendant cette réunion, les habitants peuvent faire des suggestions, communiquer leur appréciation ou formuler certaines plaintes. Ils y seront également informés d'éventuels changements au sein de la résidence et des activités prévues dans les prochaines semaines. Un rapport écrit sera rédigé pour informer les habitants et leurs familles. Il y a bien sûr toujours possibilité de discuter de manière informelle ou sur rendez-vous de certains sentiments ou situations ou de faire des suggestions.

Nous essayons de faire tout ce qui est possible pour faire de Nuance « un agréable chez-soi », où même les aînées nécessitant beaucoup d'aide, se sentent entourées de respect et de bons soins et où les plus autonomes sont invités à stimuler celle-ci.

Cela se traduit notamment par un planning d'activités basé sur les demandes et les centres d'intérêts des habitants. Il leur est par exemple proposé de participer aux tâches quotidiennes, selon les capacités et envies de chacun.

4.3.3. L'alimentation et le plaisir de manger

L'alimentation et le plaisir de manger sont des éléments essentiels pour nos habitants. Une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins des habitants est cruciale pour leur santé physique et mentale. Cependant, il ne faut pas

négliger l'importance du plaisir de manger, qui joue un rôle clé dans le bien-être général des aînées.

Le plaisir de manger ne se limite pas uniquement au goût des repas, mais englobe aussi l'ambiance des repas, la présentation des plats, la variété, et même le moment social qu'ils peuvent offrir. Manger dans un cadre agréable, entouré de personnes avec qui on peut partager un repas, contribue à stimuler l'appétit, à améliorer l'humeur et à renforcer les liens sociaux. C'est pourquoi nous sollicitons nos habitants à descendre à la salle à manger pour le dîner et le souper.

4.3.4. Vision de la contention

Dans les maisons de repos et de soins du groupe Anima, nous nous efforçons de mener une politique qui vise à limiter le recours aux moyens de contention, et ce pour permettre à nos résidents de conserver leur autonomie et leur individualité au maximum.

Notre approche proactive place le bien-être physique, psychologique et social de nos résidents à l'avant-plan.

En tant que prestataires de soins, nous basons toujours nos actions sur la liberté de choix des résidents. La connaissance de la vie personnelle et de certaines habitudes et comportements des résidents nous en disent plus sur ses besoins spécifiques. Dès l'arrivée en maison de repos et de soins, le résident, sa famille et son médecin traitant sont informés de notre politique relative à la contention, qui figure en annexe de la convention d'hébergement.

Notre approche multidisciplinaire contribue à l'élaboration d'un plan de soins individuel de qualité dans lequel les besoins et le fonctionnement des habitants sont ajustés et suivis en permanence. Celui-ci permet aux professionnels de soins de surveiller les besoins et le fonctionnement des résidents.

En cas de comportement imprévisible ou de situations dangereuses, nous nous mettons systématiquement à la recherche de solutions créatives afin d'être en mesure de choisir la mesure la moins contraignante pour le résident. Nous misons aussi sur la participation des bénévoles et des proches du résident pour compléter le travail de l'équipe de soignants en ce qui concerne l'occupation de la journée.

Notre vision innovante remet toujours en question le recours aux méthodes de contention. La contention n'intervient qu'en dernier recours après le passage en revue, par l'équipe pluridisciplinaire, de toutes les alternatives possibles.

Afin de mettre correctement en œuvre nos principes en matière de sécurité, d'autonomie, d'humanité et de bien-être intégral de nos résidents, nous dispensons régulièrement des formations à nos collaborateurs pour les aider à faire des choix mûrement réfléchis qui contribuent au bonheur de nos résidents.

Par mesure de contention, nous entendons toute mesure que le résident n'est pas à même de déterminer lui-même, à savoir : toute intervention qui restreint ou prive le résident de sa liberté de mouvement ou de choix, y compris la contention chimique et architecturale.

En tant que maison de repos d'Anima, nous nous engageons à appliquer et à transmettre chaque jour de manière cohérente et pour le bonheur de nos résidents, les principes suivants :

- Chaque résident a le droit à sa liberté ;
- Sur ce sujet, la communication occupe une place centrale ;
- Nous faisons le choix de limiter au maximum les méthodes de contention (vision, idéal : « zéro contention ») ;
- Nous expliquons à l'habitant et à ses proches, chaque forme de contention ;
- La contention n'est mise en place qu'après une concertation pluridisciplinaire ;
- Des occupations significatives sur la journée sont centrales comme alternative précieuse et efficace à la contention.

4.4. L'accompagnement et l'inclusion

4.4.1. Habitants souffrant de troubles cognitifs

À Nuance, nous prenons également soin de nos habitants désorientés. Un étage entier leur est réservé (le cantou), où un maximum de mesures sont mises en place pour les aider à retrouver des repères dans leur environnement. Une équipe spécialement sensibilisée aux difficultés particulières de ces habitants les accompagne tout au long de la journée.

Des activités quotidiennes, faisant appel à la mémoire et aux gestes mille fois répétés des tâches quotidiennes et du vécu, sont organisées en petits groupes ainsi qu'en prise en charge individuelle. De plus, un espace extérieur adapté leur est accessible.

Il est important de noter que, dans ce service, la présence d'un collaborateur paramédical est assurée. Celui-ci accompagne également les habitants dans la prise de leur petit déjeuner et les aide en cas de difficultés. Les activités organisées au sein de cet espace sont de type collectif, mais aussi individuelles, en fonction des besoins et des souhaits de chaque habitant. Cela permet de garantir une prise en charge personnalisée et adaptée à chacun.

Voici les priorités de notre cantou :

- Promouvoir le bien-être émotionnel : créer un environnement apaisant et réconfortant, où les habitants se sentent en sécurité et valorisés.
- Encourager les interactions sociales : favoriser les interactions entre habitants à travers des activités simples et accessibles, comme des moments de partage de musique ou de jeux sensoriels.
- Stimuler les sens : proposer des activités sensorielles (des activités manuelles simples ou des jeux d'eau) qui engagent les habitants de manière adaptée à leur niveau de compréhension.
- Maintenir une routine rassurante : établir une routine quotidienne qui inclut des moments de repères familiers (par exemple, repas à heures fixes, temps de repos).
- Offrir un soutien individuel : assurer un accompagnement personnalisé pour chaque habitant, en tenant compte de leurs préférences et besoins spécifiques.

Outre notre unité adaptée, la Résidence propose à tout résident souffrant de trouble cognitif, une prise en charge adaptée, en développant l'approche suivante :

- La mise en place des histoires de vie, en collaboration avec l'équipe paramédicale, qui sont une ressource essentielle tout au long de la prise en charge du résident. Les familles, personnes de référence indispensables, sont impliquées dans le projet ;
- L'amélioration des conditions de travail et des compétences des professionnels qui interviennent auprès des personnes âgées démentes.
- Les responsables des soins, en collaboration avec le médecin coordinateur et les médecins traitants, effectuent une analyse critique et évaluent la pertinence de l'administration des traitements pour la démence (antipsychotiques, antidépresseurs, benzodiazépines anxiolytiques, sédatifs). En collaboration avec les médecins traitants, elles peuvent également collaborer avec les réseaux gériatriques (hôpitaux de jour gériatriques et neurologues) dans le bilan et le suivi des patients atteints de la démence.

Au sein de l'établissement, nous avons en outre une référente pour la démence. Le rôle de celle-ci se définit sur trois axes :

- L'accompagnement de l'habitant présentant des troubles cognitifs ;
- La formation et l'accompagnement du personnel afin d'optimiser la prise en charge de ces habitants ;
- L'aménagement du lieu de vie de ces habitants.

4.4.2. Résidents de moins de 60 ans

Notre maison de repos peut accueillir, conformément à la législation en vigueur, jusqu'à 10% de résidents de moins de 60 ans par rapport à sa capacité totale.

Toutefois, pour être admises au sein de la maison de repos, ces personnes doivent présenter un certain niveau de dépendance (catégories B, C, Cd ou D selon l'échelle de Katz), et ne pas manifester de troubles du comportement susceptibles de perturber la vie en communauté.

Avant leur admission, l'établissement demandera à son autorité de tutelle, l'autorisation préalable d'accueillir ces résidents. Il élaborera en outre un plan d'accompagnement spécifique pour chaque résident concerné.

4.4.3. Prise en charge de pathologies spécifiques

En collaboration avec les médecins concernés, l'équipe pluridisciplinaire et selon des protocoles médicaux spécialisés, nous assurons une prise en charge adaptée aux pathologies spécifiques (exemple : Parkinson, stomies...). Cet accompagnement personnalisé vise à répondre aux besoins médicaux particuliers tout en garantissant confort et qualité de vie aux résidents.

4.5. La fin de vie

4.5.1. PSPA

La planification anticipée des soins consiste à discuter et à documenter les souhaits d'un patient concernant sa prise en charge médicale future, notamment en cas d'incapacité à exprimer sa volonté. Cette démarche proactive, qui implique les patients, leurs familles et les professionnels de santé, présente plusieurs avantages auxquels l'établissement souscrit pleinement :

Amélioration de la qualité des soins et du respect de la volonté de l'habitant

La planification anticipée valorise le dialogue entre soignants et patients, elle humanise les soins en plaçant l'habitant au centre du processus décisionnel ; elle permet également de prendre en compte toutes les dimensions culturelles et spirituelles de l'individu, en intégrant ses croyances et valeurs personnelles dans les décisions médicales.

Réduction du stress et des conflits familiaux

En permettant de connaître les intentions de l'habitant, la planification anticipée allège le fardeau décisionnel pour les proches, prévient des conflits familiaux et permet une meilleure préparation émotionnelle de l'entourage à la perspective de la fin de vie de son proche.

Renforcement du rôle des soins palliatifs et de l'accompagnement

La planification anticipée permet une meilleure intégration des soins palliatifs, vers lesquels la transition peut alors

être fluidifiée, ce qui est bénéfique au confort et à la qualité dans/de la fin de vie.

Cette approche favorable à la planification anticipée des soins s'exprime, au sein de la Résidence, dans la proposition, qui est faite à chaque habitant, d'exprimer ses volontés en la matière. Ces volontés sont alors intégrées au dossier individuel de santé du résident. Si l'habitant déclare ne pas vouloir exprimer de volontés anticipées, ce choix est respecté et noté dans son dossier. Néanmoins, l'équipe soignante de l'établissement est toujours à l'écoute de l'habitant qui souhaiterait revenir ultérieurement sur sa décision de ne pas exprimer de volonté (par exemple, si son état de santé se détériore), pour rouvrir le sujet avec lui dès qu'il en manifeste le souhait.

4.5.2. Soins palliatifs

Notre maison de repos est un lieu où les personnes âgées viennent trouver un dernier chez-soi. Un lieu où il fait bon vivre. Par conséquent, les personnes qui s'y trouvent sont susceptibles d'évoluer dans des délais variables vers la dernière phase de leur vie. Les soins palliatifs totaux se situent à l'interface des soins médicaux, paramédicaux, psychologiques, sociaux et spirituels. Étant donné qu'une expertise dans les différents domaines est nécessaire, les soins palliatifs consisteront en un travail d'équipe.

Grâce à l'expertise présente dans la maison repos, l'équipe palliative, avec l'ensemble des soignants, veille en permanence à la qualité des soins. Le résident et son environnement jouent un rôle important dans les soins palliatifs.

Cela signifie :

Une approche ouverte

Notre maison de repos choisit sciemment un environnement où règne une atmosphère ouverte. Non seulement le résident, mais aussi les membres de sa famille et d'autres proches ont la possibilité de poser toutes leurs questions et de faire part de leurs préoccupations à une équipe d'experts.

Des soins de qualité

Grâce à une action axée sur la thérapie, la maison de repos souhaite assurer une gestion optimale de la douleur et des symptômes du résident. Cela passe par l'équipement nécessaire pour offrir un maximum de confort au résident. Nous établissons également un plan de soins adapté au résident. L'état général de la maladie est discuté avec le résident, sa famille, son médecin traitant et l'équipe de soins palliatifs, qui intervient comme seconde ligne spécialisée, auprès de l'équipe de l'établissement, du résident et de son entourage.

Le droit à l'assistance morale, religieuse ou spirituelle

Le résident et son entourage ont droit à des soins palliatifs totaux, où l'on veille au bien-être physique, psychologique, social et spirituel du résident et de son entourage.

Processus de deuil

Lorsque le résident entre dans la phase terminale de sa vie, un processus de deuil s'amorce.

Notre maison de repos n'évite pas le sujet du deuil, mais souhaite qu'il puisse être abordé avec le résident et son entourage. Dire au revoir est difficile, mais on ne le fait pas seul.

